

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 02 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

**Conseillers :** En exercice : 12 Présents : 9 Pouvoir(s) : 0

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. André VAGNAIR, M. John BECHET, Mme Héléna BRACHET, M. Laurent ROHART, Mme Gaëlle BLANC, Monique CHAPPUIS, M. Gérard CHANEL, Mme Fabienne CHANEL,

Absent(s) excusé(s) : M. Bastien FLACON, M. Jean-Paul ARANDEL

Absente : Mme Emilie ROCHETTE

Pouvoir(s) :

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle BLANC

## OBJET DELIBERATION N° 2023-05-25

## INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE : ATTRIBUTION 2023

Se référant à la circulaire préfectorale du 08/03/2023, Mme le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'allouer pour l'année 2023 à M. Laurent BLANC domicilié « 344 route du Chef-Lieu 74500 VINZIER », l'indemnité annuelle maximale de gardiennage de l'église appliquée en Haute-Savoie, d'un montant de 496,09 €.

Tâches de gardiennage : ouverture/fermetures de l'église, contrôle de l'état du bâtiment, chauffage ...

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE ET ACCEPTE d'allouer pour l'année 2023 à M. Laurent BLANC domicilié à Vinzier, l'indemnité annuelle maximale de gardiennage de l'église appliquée en Haute-Savoie, dont le montant s'élève à 496,09 €.**

Le Maire



La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaëlle Blanc', written over a faint circular stamp.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

Publié sur le site internet de la commune le :  
09 mai 2023

GIRARD Marie-Pierre – Maire : Auteur de l'acte